
REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE – TRAVAIL – PROGRES



Ministère de l'Agriculture

NOTE CONCEPTUELLE :

Projet d'appui à l'autonomisation des acteurs de la filière riz au Niger

Groupe n°3

Président: Dr Siddo Amir, INRAN

Rapporteur : Issa Soumaila, FUCOPRI

Membres :

Abdoulaye T. Mayara Lamine, ONAHA

Abdoulaye Diallo Boubacar, DEP/MAG

Ali Mossi, Expert Chaine de Valeurs Riz

Idrissa Saley , DL/MAG

Décembre 2021

Table des matières

A. Contexte	3
B. Justifications	4
C. Zone d'intervention potentielle et groupe cibles	4
D. Objectifs du Projet	5
E. Description des Composantes, Résultats et Activités	5
F. Coûts et Financements	8
G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet.....	8
H. Organisation et gestion	9
I. Suivi-Evaluation	9
J. Risques	9
Fiche de Projet.....	11
ANNEXES.....	13

A. Contexte stratégique du Projet et Engagement du Gouvernement et ses partenaires financiers dans le cadre des efforts pour le développement rizicole.

Le Niger est un vaste pays enclavé situé au cœur du Sahel, avec une superficie de 1 267 000 km² dont les deux tiers sont situés en zone désertique. Selon les projections démographiques réalisées à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat de 2012, la population nigérienne est de 21,3 millions habitants en 2018 dont 51,6 % de jeunes de moins de 15 ans. L'une des caractéristiques fondamentales de la population nigérienne est son fort taux de croissance estimé à 3,9 %. Cette population devrait en effet doubler entre 2012 et 2032, soit en 20 ans.

Près de 80 % de cette population vit en milieu rural. L'incidence de la pauvreté touche plus de 60 % de la population nigérienne. Le milieu rural est caractérisé par un fort taux d'exode des bras valides (hommes de moins de quarante ans).

L'économie nationale est dominée par le secteur rural qui contribue pour environ 42 % au PIB. L'agriculture et l'élevage qui sont les principales composantes de ce secteur occupent plus de 85 % de la population rurale active.

L'agriculture nigérienne est essentiellement pluviale et les cultures vivrières céréalières constituent la base de la production et de la consommation. L'agriculture pluviale est extensive et est pratiquée en général sur des sols pauvres et fragiles. Les rendements des productions pluviales évoluent en dents de scie du fait surtout de l'épuisement des terres, de l'abandon de la pratique des jachères, de la récurrence des déficits pluviométriques. Cette situation a eu pour conséquence une modification des stratégies de développement agricole qui reposaient essentiellement sur l'agriculture pluviale. Ainsi, dans le cadre de l'initiative 3N, des programmes d'intensification et de diversification d'une part, et des programmes d'irrigation d'autre part, ciblant des périmètres de petite taille, ont été initiés par l'État et ses partenaires. Le but de ces programmes étant d'atténuer les crises alimentaires consécutives à travers notamment la réalisation d'aménagement hydro agricole de grande et de petite irrigation.

La crise alimentaire de 2008 a eu un effet de déclencheur en termes de politiques publiques par rapport à la filière riz. Dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest concernés, la filière a en effet fait l'objet de beaucoup d'attentions, notamment par rapport à la préoccupation d'assurer la sécurité alimentaire des populations urbaines de plus en plus nombreuses, avec pour enjeu in fine une stabilité politique.

Pour pallier les insuffisances et faire face à la crise alimentaire de 2008, l'Etat du Niger en collaboration avec les partenaires au développement et les principaux acteurs de la filière riz, a mis en place des mesures hardies pour promouvoir la filière riz.

C'est ainsi que la production de riz est passée de près de 86 000 tonnes en 2008 à 115 585 tonnes en 2018 soit une croissance moyenne annuelle de 3,5% due à la fois à une légère extension des superficies les quatre dernières années et à une amélioration des rendements.

Cependant, malgré cette croissance enregistrée la production ne couvre que le sixième (1/6) des besoins annuels nationaux estimés à 435 150 tonnes de riz blanc avec une baisse notée entre 2017 et 2018 passant respectivement de 22,3% à 17,3% (INS,2018). Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation de la demande en riz liée à la forte croissance démographique, à l'urbanisation croissante et au changement des régimes alimentaires.

Ainsi, pour faire face aux besoins de plus en plus accrus en riz, le Niger a recours à l'importation. En effet, les importations en riz ont évolué de 165 000 tonnes en 2010 à 526 000 tonnes en 2018 occasionnant des sorties de devises de près de 165 milliards de FCFA en 2018 (INS, 2018).

Adopté en 2016 pour la période 2016-2020, le PNSRII opérationnalise le volet rural du Plan national de développement économique et social (PNDES) dont l'un des objectifs est de développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché. Ses objectifs sont entre autres de solutionner les défis du secteur rural parmi lesquels la nécessité d'une autosuffisance alimentaire en riz.

L'importance qu'occupe le riz dans la consommation et les importations du Burkina Faso et suite à la crise alimentaire de 2008 a conduit à l'élaboration et à la mise en œuvre de la première stratégie nationale de la riziculture SNDRI durant la période 2008-2018 pour la promotion de la filière riz. Cependant, les résultats atteints par la mise en œuvre de cette stratégie restent insuffisants pour satisfaire la demande en riz du pays d'où la formulation de la deuxième génération de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture pour la période 2021-2030. L'objectif de cette stratégie est de « contribuer à satisfaire la demande en riz du pays et augmenter les revenus des acteurs par une production nationale compétitive et durable ».

L'atteinte de cet objectif passe par la mise en œuvre de plusieurs projets parmi lesquelles le projet de renforcement de la recherche-action de la chaîne de valeur riz.

B. Justifications

La faible capacité des acteurs de la chaîne de valeur du riz et la faible disponibilité du matériel végétal performant répondant aux besoins du marché ainsi que les équipements adéquats sont entre autres des facteurs limitant la réalisation des ambitions portées sur la filière riz définis dans la SNDR.

En effet le centre de recherche de l'INRAN est caractérisé par de faibles capacités infrastructurelles et matérielles pour répondre efficacement aux besoins des acteurs de la filière riz notamment dans le domaine de la production des semences de qualité et performante ainsi que des équipements de mécanisation rizicole adaptés pour satisfaire aux exigences d'une modernisation de la riziculture. Ce centre de recherche est également confronté à une insuffisance de personnel spécialisé et de techniciens pour la production de connaissances techniques sur la chaîne de valeur du riz.

D'autre part, les services de vulgarisation restent essentiels pour le développement de la filière riz à travers la vulgarisation des résultats de la recherche, l'appui-conseil aux producteurs et l'encadrement technique. Cependant, ces services sont caractérisés par une insuffisance de moyens matériels et financiers pour un meilleur accompagnement des acteurs directs de la CVR tel que définie dans le document de la SNDRII. Aussi, les acteurs directs de la chaîne de valeurs sont-ils caractérisés par leur faible capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles.

Pour lever ces contraintes qui limitent le développement de la filière riz, il paraît donc nécessaire de mettre en œuvre ce projet afin de créer les conditions idoines à l'atteinte des résultats de la SNDRII. Le projet s'articule aux objectifs d'intensification agricole et de recherche de la souveraineté alimentaire déclinés dans différents documents de politiques au niveau mondial (ODD), continental (PDDAA), régionale (ECOWAP) et national (PNDES, PNSR,).

L'amélioration de la qualité de la force de travail et de l'organisation passera par un renforcement de l'organisation des acteurs le long de la chaîne de valeur du riz et par leur capacitation. Pour se faire, les lignes d'actions à mettre en œuvre sont :

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

La zone d'intervention

Le projet d'appui à l'autonomisation des acteurs de la filière riz couvrira le territoire national.

Groupes cibles

Les bénéficiaires directs du projet seront les acteurs actifs qui sont essentiellement :

- Les institutions de recherche représentées par l'INRAN et les Universités publiques dans la création/amélioration variétale, la conception/adaptation des équipements agricoles, le développement des technologies et des bonnes pratiques agricoles,
- IPF pour l'amélioration de l'organisation des maillons de la filière par l'IPF-Riz en collaboration de la FUCOPRI;
- Les services de vulgarisation publics et privés pour l'appui conseil aux producteurs à travers l'ONAHA, DGA, DAC/POR, les centres de services, les GIE etc.;
- Les coopératives des producteurs à travers leur faitière FUCOPRI.

Durée du projet : 2022-2026

- Cinq (05) ans

D. Objectifs Principaux du Projet

– Objectif Global de développement du Projet/Programme.

L'objectif général du projet est de contribuer à l'autonomisation des acteurs de la filière riz au Niger

De manière spécifique il s'agira de :

- S'appuyer sur les institutions de recherche et ou de vulgarisation pour mettre à la disposition des acteurs des innovations technologiques;
- Appuyer l'organisation des producteurs.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Le projet s'inscrit dans les actions prioritaires de la SNDR, notamment à travers l'axe stratégique relatif à « l'amélioration de la qualité de la force de travail et de l'organisation dans la Chaîne de Valeurs Riz »

Il sera mis en œuvre à travers les trois (3) composantes complémentaires suivantes :

- Composante 1 : Appui sur les institutions de recherche et ou de vulgarisation pour mettre à la disposition des acteurs des innovations technologiques;
- Composante 2 : Appui à l'organisation des producteurs;
- Composante 3 : Renforcement des capacités opérationnelles et logistiques des acteurs de la filière riz. ;
- Composante 4 : Gestion et suivi-évaluation.

Composante 1 : Appui sur les institutions de recherche et ou de vulgarisation pour mettre à la disposition des acteurs des innovations technologiques

Le but de cette composante est de mettre à la disposition des producteurs des innovations aptes à réduire la pénibilité du travail et à accroître la productivité du riz.

Ainsi, il est attendu une forte contribution des institutions de recherche et/ou de vulgarisation à la mise en œuvre de cette composante qui se fera sur la base de conventions opérationnelles signées par l'organe en charge de la mise en œuvre du projet et desdites institutions. Ces conventions concerneront des thématiques qui devront être identifiées par la recherche à travers les contraintes dégagées par les services d'appui conseil et des producteurs. Au regard de la faible productivité du riz dans les différentes écologies et compte tenu de la demande de plus en plus croissante de riz, l'augmentation des rendements, de la qualité et de la réduction de la pénibilité du travail s'avèrent indispensables.

L'amélioration des rendements et de la qualité se réalisera d'une part à travers l'utilisation des variétés performantes et adaptées, mais aussi à travers l'amélioration du système global de production et de la gestion des bio-agresseurs et d'autre part par le renforcement du laboratoire de contrôle de l'Agence Nigérienne de Métrologie et de Certification (ANMC). Les institutions de recherche telles que l'INRAN dispose non seulement des infrastructures appropriées mais aussi de l'expertise dans les maillons productions et transformation de la chaîne de valeur riz. Elle dispose également plus de 20 variétés du riz homologués et d'une banque de gènes sur laquelle elle s'appuiera sur le développement d'éventuelle d'autres variétés. Il en est de même pour l'ANMC qui dispose d'un laboratoire fonctionnel et qui travaille en étroite collaboration avec l'INRAN. Ces institutions constituent des acteurs privilégiés pour la mise en œuvre du projet.

La recherche contribuera à travers le développement des variétés performantes adaptées aux écosystèmes (irrigués, bas-fonds, bas-fonds-pluviales). Elle contribuera aussi au renforcement des capacités des différents acteurs (agents d'appui conseil et producteurs...) et au développement des techniques et technologies post récolte (stockage, conservation et transformation).

1. Sélection variétale (conservation et utilisation des ressources génétiques et le développement / adoption de nouvelles variétés) et production des semences pré-base.
2. Amélioration du Système de production (technique production de riz, gestion de la fertilité des sols, gestion de l'eau, gestion des bio-agresseurs)
3. Amélioration des techniques post récolte (séchage, battage avec ASI, moissonneuses-batteuses, BPE (étuvage), rendement à usinage...)
4. Introduction des technologies innovantes (nouvelle formule de fertilisation, Riceadvice, PPU, SRI, GIR, stations flottantes, arrangements contractuels, station hybride...)
5. Diffusion de Technologie
 - ✓ Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la recherche et des services vulgarisation ;
 - ✓ Améliorer les relations entre recherche et vulgarisation à travers la redynamisation de la Cellule Liaison Recherche-Vulgarisation (CLRV).

S'agissant de la réduction de la pénibilité du travail, le projet s'appuiera sur les résultats de la recherche en matière d'utilisation d'équipement et machines adaptés. Il s'agit notamment des machines de travail du sol, de traitement phytosanitaire, de repiquage, récolte et post récoltes.

L'atteinte des objectifs et des résultats de la composante passera par la mise en œuvre des activités inscrites dans le tableau1 ci-dessous :

Tableau 1 : Résultats/Activités par de la composante 1

Effets	Résultats attendus	Activités
1. Réduire la pénibilité et accroître la	R 1.1. : Les technologies innovantes sont disponibles	A1.1.1. : Mettre en place des variétés adaptées et des semences de prébase de qualités

productivité à travers l'utilisation des innovations technologiques		A 1.1.2 : Développer des techniques de productions de riz, de gestion de la fertilité des sols, de gestion de l'eau, de gestion des bio-agresseurs
		A1.1.3: Promouvoir des technologies innovantes (Riceadvice, PPU, SRI, GIR, stations flottantes, arrangements contractuels, station hybride...)
		A.1.1.4 : faire des tests sur la mécanisation pour l'élaboration d'un référentiel technico-économique
R 1.2 Les capacités techniques et opérationnelles de la recherche et des services vulgarisation sont renforcées		A1.2.1 : recruter du personnel suffisant pour la recherche et la vulgarisation
		A1.2.2 : renforcer les capacités des chercheurs et des agents de vulgarisation dans des domaines spécifiques
R 1.3 Les relations entre recherche et vulgarisation sont améliorées		A1.3.1 : appuyer les cadres de concertation au sein du SNRA
		A1.3.2 : redynamiser la Cellule Liaison Recherche-Vulgarisation (CLRV)
		A1.3.3 : promouvoir les producteurs relais
		A1.3.4 : Promouvoir la contractualisation entre les différents acteurs de la chaîne de valeur
R1.4 : le transfert de technologie est effectif		A1.4.1 : Mettre en place des outils de vulgarisation
		A1.4.2 organiser des visites commentées
		A1.4.3. Réaliser des fermes pédagogiques
		A1.4.4: vulgariser les technologies innovantes (nouvelle formule de fertilisation, Rice advice, PPU, SRI, GIR, stations flottantes, arrangements contractuels, station hybride...)
		A1.4.5. Conduire des démonstrations

Composante 2 : Appui à l'organisation des producteurs

Le but de cette composante est de renforcer les capacités des organisations des producteurs à impulser une dynamique nouvelle dans le pilotage efficace et efficient de la filière.

Elle consistera à redynamiser les organisations des producteurs sur la Chaîne de Valeurs Riz et donner un nouveau souffle à l'interprofession. Pour cela, il va s'atteler à opérationnaliser et à appuyer l'autonomisation des organisations des acteurs selon les différents maillons de la chaîne de valeur.

Ceci se fera par la mise en œuvre des actions inscrites dans le tableau 2 ci-après.

Tableau2 : Résultats/activités de la composante 2

Effets	Résultats attendus	Activités
2.Un pilotage de la filière par les acteurs directs est effectif	R2.1. Un appui à l'opérationnalisation des organisations des différents maillons de la chaîne de valeur riz est assuré	A2.1.1. Sensibiliser les acteurs des différents maillons de la chaîne de valeur
		A2.1.2. Appuyer à la redynamisation des faitières
		A2.1.3. Renforcer la capacité technique des acteurs des différents maillons
	R2.2. Un appui à l'autonomisation de l'interprofession est assuré	A2.2.1 : renforcer les capacités technique et organisationnelle de l'interprofession
A2.2.2. Renforcer les capacités opérationnelles de l'interprofession		

Composante 3 : Gestion et suivi-évaluation

Le but de cette composante est de permettre la mise en place d'un dispositif assurant la gestion et le suivi évaluation du projet.

Il s'agira plus précisément d'atteindre les trois résultats consignés dans le tableau3 :

Tableau 3 : Résultats/ activités de la composante 3

Effets	Résultats attendus	Activités
Mettre en place d'un dispositif assurant la gestion et le suivi évaluation du projet	R.3.1. La gestion administrative du projet est assurée	A.3.1.1 assurer la coordination des activités
		A.3.1.2 acquérir le matériel et les équipements
	R.3.2. Le plan de suivi évaluation est opérationnel	A.3.2.1 mettre en place un dispositif de suivi-évaluation
		A.3.2.2 élaborer les outils de suivi-évaluation
		A.3.2.3 Conduire une étude de référence
		A.3.2.4 Conduire les évaluations à mi-parcours et finales
		A.3.2.5 Capitaliser les résultats du projet
	R.3.3. La visibilité et la communication sont assurées	A.3.3.1 élaborer un plan de communication
		A.3.3.2 opérationnaliser le plan de communication

F. Coûts et Financements

Si disponible, fournir un montant, avec les éventuelles contributions des partenaires au développement (monétaire et/ou autres formes de contributions)

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

La coordination de la mise en œuvre du projet sera assurée par une Unité opérationnelle de Projet(RUOP) et sera rattaché au programme budgétaire 078 « développement durable des productions Agricoles ».

En ce qui concerne la composante 1 « développement et diffusion des technologies sur la riziculture », elle sera mise en œuvre à travers des protocoles avec les structures de recherches (INERA, IRSAT) pour la création/amélioration des nouvelles variétés, la conceptions /adaptation du matériel agricole et la diffusion des technologies.

Au niveau de la composante 2 « Appuyer l'organisation des acteurs de la CVR » le projet à travers les structures déconcentrées et le privé, procédera à l'identification des acteurs intervenant dans la filière riz à travers des protocoles à la structuration et aux renforcements des capacités techniques.

Quant à la composante 3 « Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs (OP, la recherche et les services de vulgarisation) » le projet va réaliser des études diagnostique et appuiera à réaliser les recommandations, faire des plaidoyers aux près des structures de recherche, les OP et les services de vulgarisation pour augmentation des personnels qualifiés.

Aussi le projet travaillera en étroite collaboration avec les projets et programmes œuvrant dans la promotion de la filière riz, la formation professionnelle et aussi avec les différents fonds mis en place par les autorités le FONRID, FRISIT.

H. Organisation et gestion

L'État du Niger à travers le ministère en charge de l'agriculture assurera la tutelle technique et le Ministère en charge des finances la tutelle financière du projet. Le projet sera piloté par une Unité de Coordination du Projet (UCP) qui sera charge de

- Contractualiser avec les auditeurs externes et les prestataires recrutés ;
- Coordonner la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités du projet ;
- Informer d'une part les ministères de tutelle et les PTF de l'état d'exécution du projet et d'autre part des acteurs concernés sur les résultats.

Au niveau central, l'UCP sera dirigée par un chargé de projet assisté d'un personnel technique et administratif pour la mise en œuvre du projet.

Au niveau régional et local, le projet s'appuiera pour la mise en œuvre des activités, sur les structures déconcentrées du ministère en charge de l'agriculture et les structures décentralisées, de l'interprofession par le biais des protocoles définissant les responsabilités de chaque partie.

I. Suivi-Evaluation

Un dispositif de suivi-évaluation sera mis en place et des outils de suivi évaluation élaborés pour la collecte des données, leur analyse et le rapportage. Les informations générées par le suivi des activités seront consolidées pendant les missions d'appui avec comme objectif l'atteinte de 100% des résultats. Une étude de référence sera conduite au début du projet pour identifier les valeurs initiales des indicateurs. Une évaluation à mi-parcours et finale sera conduite pour évaluer les performances du projet. Les résultats du projet seront capitalisés et disséminés.

J. Risques

Des facteurs de risque pourraient avoir un impact négatif sur l'atteinte des résultats. Ils ont été identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de se réaliser. Sur la base de cette analyse, le niveau général de risque est jugé marginal. Toutefois, des mesures d'atténuation ont été proposées. Le tableau ci-dessous donne la synthèse de l'analyse des risques et des mesures de mitigation.

Tableau 4 : synthèse de l'analyse des risques et des mesures de mitigation.

Risques	Stratégies de mitigation		Appréciations
Instabilité sociopolitique et mauvaise gouvernance	Promotion de la bonne gouvernance.		M
Insécurité civile ¹	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de renseignement et d'interventions des forces de défense et de sécurité et de la coopération militaire et sécuritaire ; - Promouvoir le dialogue social ; - Poursuivre les actions de développement dans les zones concernées 		S
Aggravation de la situation sanitaire (COVID19)	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des mesures barrières - Utilisation des TIC 		M
Les aléas climatiques et risques environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce; - renforcer les capacités d'adaptation de l'ensemble des acteurs au changement climatique ; 		M
Faible mobilisation des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des stratégies de financement efficace et durable tels que les PPP, les financements populaires ; - diversifier les sources de financement ; - mener une étude pour explorer les sources de financement innovant possible. 		M
La faible adhésion et la non appropriation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un plan de communication pour la diffusion du projet et son appropriation par toutes les parties prenantes ; 		N

¹ Par opposition à l'insécurité alimentaire

	- avoir une approche flexible pour la prise en compte des préoccupations des acteurs.		
Non-prise en compte de l'aspect genre	- respect du quota genre - subventions spécifiques en faveur des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap.		N
Enclavement des sites de production	- Construction ou la réhabilitation des voies d'accès		M
Total			M

Légende : N : négligeable ; M : marginale ; S : substantielle ; H : haut

K. Fiche de Projet	
Fiche Synoptique	
Intitulé	Projet de renforcement de la recherche-action et des capacités des acteurs de la chaîne de valeur riz
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation
Maître d'œuvre	Unité de Coordination du Projet
Localisation	Territoire National
Groupe Cible	Les institutions de recherche, les services de vulgarisation et les organisations de producteurs
Durée	5 ans
Budget Total	
Source de financement	Etat et PTF
Objectif général	Contribuer à renforcer les capacités de la recherche et des acteurs de la chaîne de valeur Riz
Objectifs spécifiques	OS1 : Développer et diffuser des technologies sur la riziculture OS2 : Appuyer l'organisation des acteurs de la CVR OS3 : Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la CVR
Résultats attendus	OS1 : Développer et diffuser des technologies sur la riziculture
	Résultat 1.1. Le matériel végétal de qualité et performant est disponible Résultat 1.2. Les bonnes pratiques rizicoles sont développées et adoptées Résultat 1.3. Des équipements de mécanisation rizicole sont conçus/adaptés
	OS2 : Appuyer l'organisation des acteurs de la CVR
	Résultat 2.1 : Un appui à l'organisation des maillons de la CVR est assuré Résultat 2.2 : Un Appui à la fonctionnalité/autonomisation des organisations des acteurs de la filière riz est assuré
	OS3 : Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la CVR
	Résultat 3.1 : Les capacités techniques des acteurs de la filière riz sont renforcées Résultat 3.2 : Les capacités opérationnelles des acteurs de la filière riz sont renforcées
	OS4 : Gestion et suivi-évaluation
	Résultat 4.1 : La gestion administrative du projet est assurée Résultat 4.2 : Le plan de suivi-évaluation est fonctionnel Résultat 4.3 : La visibilité et la communication sont assurées
Risques majeurs et action de mitigation	Les risques majeurs sont liés à l'aggravation de la question sanitaire et sécuritaire, à la faible adhésion des acteurs de la CVR au projet et aux effets de changement climatique. Aussi l'Etat dans sa volonté d'assurer une autosuffisance en riz devra réaffirmer sa volonté d'accompagner les acteurs de la CVR et assurer le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

FORMAT DE CADRE LOGIQUE			
Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL			
L'objectif général du projet est de contribuer à renforcer les capacités de la recherche et les acteurs de la chaîne de valeur Riz			<ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique • Instabilité politique et institutionnelle
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Développer et diffuser des technologies sur la riziculture	· Le taux d'adoption des bonnes pratiques par maillon	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de référence • Rapports spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion et bonne collaboration des acteurs • Acquisition des financements
2. Appuyer l'organisation des acteurs de la CVR	· Proportion des organisations des acteurs de la CVR fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Surenchère des coûts des intrants et équipements • Défaillance des fournisseurs
3. Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la CVR	· Proportion des acteurs ayant leurs capacités renforcées par maillon	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation finale • Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Changement climatique • Aggravation de la situation et sanitaire
3. RÉSULTATS			
Composante 1 : Développement et diffusion des technologies sur la riziculture			
1.1 Le matériel végétal de qualité et performant est disponible	· Nombre de variétés créées et améliorées répondant aux besoins du marché,	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de référence • Rapports spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion et bonne collaboration des acteurs • Acquisition des financements
1.2. Les bonnes pratiques rizicoles sont développées et adoptées	· Nombre de bonnes pratiques développées et adoptées	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation à mi-parcours • Rapport d'évaluation finale 	<ul style="list-style-type: none"> • Surenchère des coûts des intrants et équipements • Défaillance des fournisseurs
	· Nombre d'équipements de	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Aggravation de la situation et sanitaire

1.3. Des équipements de mécanisation rizicole sont conçus/adaptés	mécanisation rizicole conçus/adaptés		<ul style="list-style-type: none"> • Changement climatique
Composante 2 : Appui à l'organisation des acteurs de la CVR			
2.1. Un appui à l'organisation des maillons de la CVR est assuré	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organisations conformes à la loi OHADA 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de référence • Rapports spécifiques • Rapport d'évaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion et bonne collaboration des acteurs • Acquisition des financements
2.2. Un Appui à la fonctionnalité/autonomisation des organisations des acteurs de la filière riz est assuré	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organisation des acteurs de la filière riz fonctionnel/autonome 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation finale 	<ul style="list-style-type: none"> • Défaillance des fournisseurs
		<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Aggravation de la situation et sanitaire
Composante 3 : Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs (OP, la recherche et les services de vulgarisation)			
3.1. Les capacités techniques des acteurs de la filière riz sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organisations conformes à la loi OHADA 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de référence • Rapports spécifiques • Rapport d'évaluation à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion et bonne collaboration des acteurs • Acquisition des financements
3.2. Les capacités opérationnelles des acteurs de la filière riz sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organisation des acteurs de la filière riz fonctionnel/autonome 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation finale • Enquêtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Défaillance des fournisseurs • Aggravation de la situation et sanitaire
Composante 4 : Gestion et suivi-évaluation			
4.1 La gestion administrative du projet est assurée	•	•	
4.2. Le plan de suivi-évaluation est fonctionnel	•	•	
4.3. La visibilité et la communication sont assurées	•	•	